



PROCES VERBAL

AG EXTRAORDINAIRE CODEP 86

Le 19 janvier 2025 à 19 h à la Maison de la Forêt – Montamisé, s'est tenu une Assemblée Générale Extraordinaire du CoDep Vienne ayant pour but un vote de validation de la nouvelle adresse du siège du CoDep 86 à :
"La maison des sports" (CDOS – Campus Universitaire)
6, allée Jean Monnet. Bât. C3. 86000 POITIERS.

Nombre de clubs : 41 clubs

Nombre de clubs ayant voté en salle : 30

Nombre de voix représentées (97 voix pour la totalité des clubs) : 71

Majorité : 48 voix ou plus.

En conséquence, le quorum étant atteint et les suffrages exprimés étant majoritaires, le vote est validé.

Fait à Poitiers, le 20 janvier 2025

Les responsables des votes :

Le Président

Francis LANCEREAU

Le Secrétaire

Francis LEROUX